



Conseil municipal du 17 octobre 2022

Délibération n° 106-22

Objet : Dénomination de l'aire de jeu inclusive Clos Fourneau

Date de convocation : 11/10/2022

Présidence : Renaud PFEFFER - Maire

Secrétaire élu : Laure PIQUERAS

Membres présents : Renaud PFEFFER - Pascale CHAPOT - Loïc BIOT - Dorothée RODRIGUES - Jean-François FONTROBERT - Pascale DANIEL - Patrick BERRET - Anne-Catherine VALETTE - Alain DUTEL - Véronique MERLE - Jean-Marc MACHON - Julie GUINAND-BOIRON - Sébastien PONCET – Virginie PRIVAS-BREAUTE - Serge CAFIERO – Sophie PIVOT - Gaël DOUARD – Véronique ZIMMERMANN – Jocelyne TACCHINI - Patricia BONNET-GONNET - Christian CECILLON – Anne BLANCHET – Laure PIQUERAS

Membres excusés et représentés :

Arnaud BREJOT a donné pouvoir à Sébastien PONCET

Dominique HAZOUARD a donné pouvoir à Christian CECILLON

Anne OLTRA a donné pouvoir à Véronique ZIMMERMANN

Dylan MAYOR a donné pouvoir à Pascale DANIEL

Raphaëlle GUERIAUD a donné pouvoir à Laure PIQUERAS

Fatira RULLIERE a donné pouvoir à Anne BLANCHET

Membres absents :

Nombre de conseillers

En exercice : 29

Présents : 23

Votants : 29

I. LE CONTEXTE

La commune de Mornant a réalisé les travaux de l'aire de jeux inclusive dans le parc du clos Fourneau.

Cette aire de jeux ouverte à tous en proposant des modules adaptés à tous les enfants permettra aux familles de se réunir dans un lieu apaisé et sécurisé.

Afin d'identifier ce nouvel espace proposé aux familles du territoire, il convient de le dénommer.

Le nom de « Square des Supers héros » est plébiscité.

Cette dénomination est une compétence du conseil municipal, comme le prévoit l'article L 2121-29 du CGCT.

II. LA PROPOSITION

Il est proposé de dénommer « square des supers héros », la nouvelle aire de jeu inclusive de la commune.

La commission *Service à la Population*, réunie le 19 septembre 2022, a émis un avis favorable à l'unanimité, des membres présents, sur ce dossier.

III. LA DÉCISION

Oùï l'exposé de Pascale CHAPOT,
Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- DE **DENOMMER** « Square des Supers Héros », l'aire de jeu située au Clos Fournereau,
- D'**AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant, à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

Mornant, le 17 octobre 2022

Le Maire,

Renaud PFEFFER

